CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Éléments de correction

SÉRIES ES - S

Objet d'étude : le biographique

QUESTION

On attendra au minimum que soit clairement indiqué, et étayé :

- que les textes donnent à lire le regard d'enfants sur des adultes, en particulier des parents, et des figures féminines mère ou substituts
- que ce regard mène à l'expression d'un « ressenti »
- que le moi adulte intervient pourtant ponctuellement

On attendra l'examen succinct des choix d'écriture principaux, en relation avec le sens :

- récit, dans l'autobiographie de Rousseau; articulation du dialogue, des éléments de portrait, du récit, du monologue intérieur ponctuel dans le récit de Colette; récit, paroles rapportées, éléments de portrait chez Sand.
- tradition du récit au passé chez Rousseau, à l'imparfait chez Sand, choix du présent chez Colette.

On valorisera, selon le degré d'approfondissement, l'étude synthétique des éléments que l'on détaille ici :

- dans le texte de Sand, le récit est construit autour de la figure tutélaire de la mère; véritable *mentor*, elle initie sa fille aux beautés de la nature. L'enjeu est double: George Sand nous livre une étape de son itinéraire, son éducation à la perception des odeurs et des lieux. Ce faisant, elle relate un épisode fondateur dans une scène itérative (cf les imparfaits) qu'elle situe avec une certaine précision dans l'espace et le temps, une scène qui a son personnage principal et ses personnages secondaires, quelques répliques. C'est la mère qui est au centre et dont George Sand nous donne un portrait chaleureux. Dans l'exercice de la réminiscence, la narratrice adulte rend hommage à sa mère en revivant par l'écriture la tendresse et l'admiration qui les liaient.
- dans le texte de Colette, le regard de l'enfant est privilégié; il n'est pas, de fait, l'objet premier du récit, qui met en avant le père et la mère, à la fois individuellement et en tant que couple. L'utilisation du dialogue, des éléments de portrait, devra ici être notée. Cependant, à travers son regard sur ses parents, c'est l'enfant qui est donnée à lire, dans l'expression de ses sentiments; laquelle met en évidence la prise de conscience du vieillissement des parents, en jouant sur le contraste avec leur dialogue amoureux. Mais on appréciera les copies qui montreront que cette prise de conscience est seulement partielle, et voudrait être refoulée (cf l'étonnement devant l'inquiétude de la mère en raison de la santé du père, le « Je voudrais l'oublier »...), ainsi que celles qui, à ce titre, noteraient l'intrusion de l'adulte à la fin du texte : « que je n'ai pas encore deviné... »
- dans le texte de Rousseau, une autre écriture, dont on apprécierait qu'elle soit distinguée des précédentes : ici, le récit au passé donne lieu à un regard porté parfois explicitement par l'adulte sur l'enfant, au présent de l'indicatif (« je puis jurer... je suis persuadé »...). Et Rousseau rejoint Jean-Jacques à la fin : « Dirait-on que moi... ». En outre, point d'anecdote couvrant tout le récit, mais une durée condensée. Quant au contenu, l'enfant est ici l'objet explicite du texte. La fonction des autres est pourtant primordiale : Rousseau les revendique comme formateurs de sa personnalité, d'abord tous ensemble (le père ouvrant le ban) puis en centrant le récit sur le personnage de la tante, figure bienveillante, enjouée, et implicitement maternelle. Le texte offre bien des

indices pour percevoir qu'il s'agit d'un âge d'or, d'un entourage - cercle protecteur - dévoué à la cause de l'enfant, qui l'aime, le préserve, le guide, sans entraver ses désirs. La volonté de Rousseau est claire : montrer que ce sont les autres qui ont en quelque sorte écrit Jean-Jacques.

On apprécierait une contextualisation ponctuelle éclairant ce parti pris; mais on ne pénalisera pas les candidats qui n'auraient pas connaissance de l'œuvre intégrale.

COMMENTAIRE

On jugera recevable tout projet de lecture cohérent.

Ce texte montre le rôle déterminant de la mère de la narratrice dans sa relation esthétique aux choses. Il raconte un moment précis de son enfance : la découverte du liseron en fleur sur la route du voyage jusqu'aux montagnes des Asturies et révèle l'influence maternelle sur la personnalité sensible et heureuse de George Sand.

Le texte peut être étudié en ce qu'il relève du récit d'un souvenir (souvenir de voyage, voies de la réminiscence, évocation de la fleur) mais aussi en ce qu'il procède du portrait en actes et en paroles de la mère de l'autobiographe. Enfin, l'apprentissage de l'émotion esthétique et de l'exercice de la mémoire sensuelle qui est ici évoqué met clairement l'accent sur ce qui est constitutif de la personnalité de George Sand.

Les copies qui auront vu ces différents aspects du texte seront particulièrement valorisées. Celles qui exploreront le texte sous la problématique proposée en dissertation (soit une étude en deux temps : portrait de la mère, écriture de soi) ne seront en aucun cas dévalorisées.

On attendra donc au minimum que soient envisagés :

- la figure individuelle de la mère (éléments de portrait)
- les impressions de l'enfant, (à ce titre, la relation narrateur personnage)

Mais on sera en droit d'exiger que, quel que soit le plan retenu, ces contenus soient mis en relation de telle sorte que la copie fasse clairement émerger comment ils articulent l'écriture de soi au moyen du regard porté sur les autres.

On attendra, et on valorisera selon son degré d'approfondissement, l'étude des choix d'écriture, en relation avec le sens, de la force expressive d'une écriture qui fait le choix constant de la simplicité et de la concision suggestives.

On valorisera les copies qui auraient perçu que le texte est certes écriture de soi, mais tout autant écriture de l'autre, hommage à la mère, personnage qui n'est pas réduit ici à un statut strictement fonctionnel; on ne rejetterait d'ailleurs pas une copie qui ferait de ceci un des axes majeurs du devoir – à condition de ne pas oublier les autres dimensions du texte.

DISSERTATION

On rappelle qu'un plan en trois parties n'est nullement obligatoire.

Le corpus est éclairant : on attendra donc qu'il soit utilisé avec pertinence.

Quel que soit le plan retenu, on pourra attendre, et on évaluera selon son degré d'approfondissement, une réflexion qui montre que, certes, s'écrire, c'est se reconstituer, et / ou se constituer dans le souvenir ; que se souvenir c'est d'abord ici se souvenir de soi, puisqu'on est le sujet même de la quête, par conséquent centrer le récit sur soi. Mais que le souvenir renvoie au « moi en situation », dans un entourage, et que donc, l'on ne peut se trouver qu'en revenant aux autres, qu'en pesant leur influence sur soi, à travers des modalités diverses allant de l'expression des sentiments à l'analyse.

On valoriserait, sans pénaliser à l'excès les autres, les copies qui, allant plus loin, auraient interrogé la dimension fictionnelle de l'autobiographie, et qui, ponctuellement, montreraient qu' « écrire les autres », c'est écrire des personnages, que le souvenir que l'on en garde les donne à lire non tels qu'ils furent, mais dotés des traits spécifiques que leur a conférés la représentation subjective du scripteur. A ce titre, écrire les autres, c'est donc bien s'écrire soi, construire une image de soi, dans son imaginaire singulier.

On valoriserait de même, sans pénaliser les autres, les copies qui mettraient en évidence que s'écrire, dans l' «œuvre » autobiographique, c'est écrire aussi son lecteur, dès lors que, par l'œuvre, l'unicité accède à l'universalité, que le lecteur est convié à s'écrire par sa lecture ; à l'inverse, si s'écrire, c'est être lu, l'autre qu'est le lecteur récrit le personnage de l'autobiographe.

A défaut d'approfondissement, on pourra exiger que les analyses soient solidement étayées par des exemples précis, car, outre le corpus, tout candidat a eu à connaître des textes mettant en œuvre l'expression de soi, lesquels ont, sinon toujours, du moins le plus souvent, mis en jeu le moi avec les autres.

INVENTION

Le corpus, la réponse à la question auront ouvert des perspectives et peuvent inspirer la réponse, aussi bien en ce qui concerne des choix d'écriture que des contenus.

On acceptera donc une utilisation intelligente des pistes offertes par le corpus, dès lors que le rédacteur de la copie aura su réellement les faire siennes.

Bien entendu, **on sanctionnera** une copie qui ferait une utilisation *abusive* des contenus ou moyens expressifs du corpus. De même, on sanctionnera une copie qui confondrait journal intime et autobiographie écrite pour un lectorat, par exemple par des adresses au lecteur...

On évaluera à quel point le rédacteur aura su tenir compte de la forme imposée - un journal intime n'est pas une dissertation - et adapter ses choix d'écriture. Une argumentation impersonnelle ne pourra être sauvée.

Mais on n'admettra pas un épanchement lyrique qui éluderait la consigne « a influencé votre personnalité ».

Il conviendra donc d'apprécier dans quelle mesure le rédacteur de la copie a su :

- approfondir le sens de l'anecdote
- donner une réelle consistance, attribuer une vraie fonction au « proche »

On valorisera l'imbrication du récit de l' « événement » et de ses conséquences.

On admettra pourtant une séparation des deux, à condition qu'elle ne soit pas artificielle, que les contenus soient mis en relation de manière suffisamment précise et approfondie. Quant au fond, le rédacteur est libre de ses choix.